



En présence des élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes (feuille de présence jointe).

L'Assemblée Générale,

- ✓ Après avoir entendu l'avis de la Commission des Finances,
- ✓ Après avoir entendu le rapport du Commissaire aux comptes,

Approuve le budget réalisé 2023 de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes présentant les caractéristiques suivantes :

Total des produits de fonctionnement :	56 327 297 €
Total des charges de fonctionnement :	56 601 366 €
Résultat net consolidé :	- 274 069 €
	Dont CMA : - 3 064 296 €
	Dont CFA : + 2 790 227 €

Fait les jour et an que dessus

VOTANTS : 59
VOIX POUR : 59
VOIX CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Vincent GAUD

Président de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes



Dominique DIAT

Secrétaire

**DELIBERATION N°2 : AFFECTATION
RESULTAT 2023**

En présence des élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes
(feuille de présence jointe).

L'Assemblée Générale,

- ✓ Après avoir entendu l'avis de la Commission des Finances,
- ✓ Après avoir entendu les rapports des Commissaires aux comptes,
- ✓ Après avoir approuvé le budget réalisé présenté,

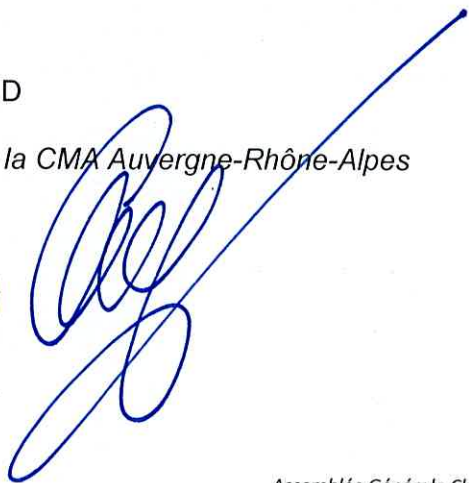
Décide d'affecter le résultat consolidé de – **274 069 euros** au compte report à nouveau.

Fait les jour et an que dessus

VOTANTS : 59
VOIX POUR : 59
VOIX CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

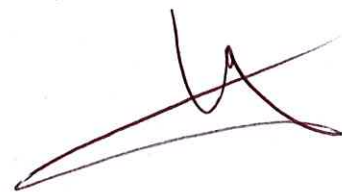
Vincent GAUD

Président de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes



Dominique DIAT

Secrétaire





Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Assemblée Générale du 27 juin 2024

DELIBERATION N°3 : AFFECTATION DU FONDS DE ROULEMENT

En présence des élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes (feuille de présence jointe).

L'Assemblée Générale,

- ✓ Considérant un fonds de roulement au 31/12/2023 de 27 589 105 €, soit 5,85 mois de fonctionnement,
- ✓ Considérant les projets structurants en cours relatifs à l'agence de Vienne, l'agence d'Aurillac et l'agence du Puy-en-Velay,

Décide d'affecter 2 600 000 € du fonds de roulement au financement des investissements immobiliers, et de garder en réserves 24 989 105 €, soit 5,30 mois de fonctionnement.

Fait les jour et an que dessus

VOTANTS : 59

VOIX POUR : 59

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Vincent GAUD

Président de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes



Dominique DIAT

Secrétaire

En présence des élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes (feuille de présence jointe).

L'Assemblée Générale,

Après avoir pris connaissance des projets de grille des emplois,

Considérant

- que la Commission Paritaire Locale du 23 mai 2024 a été consultée (avis partagé) concernant la mise à jour de la grille des emplois,
- que les membres du Bureau, dans sa séance du 04 juin 2024, ont adopté, à l'unanimité des membres présents, ladite grille des emplois.

Approuve

La mise à jour de la grille des emplois de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait les jour et an que dessus

VOTANTS : 59
VOIX POUR : 59
VOIX CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Vincent GAUD

Président de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes



Dominique DIAT

Secrétaire

CMA Auvergne-Rhône-Alpes
GRILLE DES EMPLOIS AG 27 JUIN 2024

EMPLOI TYPE	Catégorie	NIVEAU / RANG		Indice d'entrée stagiaire	Indice d'entrée titulaire	Nombre de postes	Nombre de postes pourvus	Nombre de postes non pourvus
		Rang	Niveau					
Secrétaire général	Secrétaire général		6	1290	1300	1	1	0
Secrétaire général adjoint	Secrétaire général adjoint		6	990	1000	1	1	0
Directeur régional	Cadre supérieur		3	790	800	6	6	0
Directeur Territorial	Cadre supérieur		3	790	800	1	1	0
Chargé de missions	Cadre supérieur		2	690	700	1	1	0
Chef de projet	Cadre supérieur		2	690	700	1	1	0
Directeur Territorial	Cadre supérieur		2	690	700	6	6	0
Chargé de missions	Cadre supérieur		1	590	600	1	1	0
Chef de projet	Cadre supérieur		1	590	600	14	14	0
Directeur centre formation	Cadre supérieur		1	590	600	1	1	0
Directeur Territorial	Cadre supérieur		1	590	600	3	3	0
Responsable unité administrative	Cadre supérieur		1	590	600	8	8	0
Administrateur d'outils systèmes, réseaux, sécurité	Cadre		3	510	520	1	1	0
Attaché technique	Cadre		3	510	520	6	5	1
Chargé de développement économique	Cadre		3	510	520	1	1	0
Chargé de missions	Cadre		3	510	520	4	4	0
Chef de projet	Cadre		3	510	520	2	2	0
Conseiller principal d'éducation	Cadre		3	510	520	1	1	0
Directeur adjoint de centre de formation	Cadre		3	510	520	1	1	0
Psychologue	Cadre		3	510	520	1	1	0
Responsable de service	Cadre		3	510	520	25	25	0
Responsable qualité	Cadre		3	510	520	1	1	0
Responsable unité administrative	Cadre		3	510	520	5	5	0
Responsable unité pédagogique	Cadre		3	510	520	1	1	0
Administrateur d'outils systèmes, réseaux, sécurité	Cadre		2	440	450	0	0	0
Assistant de direction	Cadre		2	440	450	1	1	0
Attaché technique	Cadre		2	440	450	10	10	0
Chargé de communication	Cadre		2	440	450	3	2	1
Chargé de développement économique	Cadre		2	440	450	57	54	3
Chargé d'études	Cadre		2	440	450	1	1	0

CMA Auvergne-Rhône-Alpes
GRILLE DES EMPLOIS AG 27 JUIN 2024

EMPLOI TYPE	Catégorie	NIVEAU / RANG	Indice d'entrée stagiaire	Indice d'entrée titulaire	Nombre de postes	Nombre de postes pourvus	Nombre de postes non pourvus
Chargé RH	Cadre	Niveau 2	440	450	2	2	0
Comptable	Cadre	Niveau 2	440	450	6	6	0
Contrôleur de gestion	Cadre	Niveau 2	440	450	1	1	0
Formateur	Cadre	Niveau 2	440	450	1	1	0
Intendant	Cadre	Niveau 2	440	450	0	0	0
Professeur	Cadre	Niveau 2	440	450	3	3	0
Psychologue	Cadre	Niveau 2	440	450	4	4	0
Responsable de service	Cadre	Niveau 2	440	450	1	1	0
Responsable unité administrative	Cadre	Niveau 2	440	450	2	2	0
Administrateur d'outils systèmes, réseaux, sécurité	Cadre	Niveau 1	380	390	0	0	0
Agent développeur	Cadre	Niveau 1	380	390	2	2	0
Assistant de direction	Cadre	Niveau 1	380	390	4	4	0
Assistant en formalités	Cadre	Niveau 1	380	390	1	1	0
Attaché technique	Cadre	Niveau 1	380	390	3	3	0
Chargé de développement économique	Cadre	Niveau 1	380	390	19	18	1
Chargé d'études	Cadre	Niveau 1	380	390	1	1	0
Chargé RH	Cadre	Niveau 1	380	390	0	0	0
Comptable	Cadre	Niveau 1	380	390	2	2	0
Conseiller clientèle	Cadre	Niveau 1	380	390	4	0	4
Conseiller	Cadre	Niveau 1	380	390	4	2	2
Formateur	Cadre	Niveau 1	380	390	0	0	0
Professeur	Cadre	Niveau 1	380	390	40	40	0
Gestionnaire RH	Cadre	Niveau 1	380	390	1	1	0
Agent développeur	Agent de maîtrise	Niveau 3	390	400	2	2	0
Assistant de direction	Agent de maîtrise	Niveau 3	390	400	1	1	0
Assistant en formalités	Agent de maîtrise	Niveau 3	390	400	4	4	0
Attaché administratif	Agent de maîtrise	Niveau 3	390	400	0	0	0
Attaché technique	Agent de maîtrise	Niveau 3	390	400	7	7	0
Conseiller clientèle	Agent de maîtrise	Niveau 3	390	400	1	0	1
Conseiller	Agent de maîtrise	Niveau 3	390	400	15	10	5
Intendant	Agent de maîtrise	Niveau 3	390	400	0	0	0

CMA Auvergne-Rhône-Alpes
GRILLE DES EMPLOIS AG 27 JUIN 2024

EMPLOI TYPE	Catégorie	NIVEAU / RANG		Indice d'entrée stagiaire	Indice d'entrée titulaire	Nombre de postes	Nombre de postes pourvus	Nombre de postes non pourvus
Agent développeur	Agent de maîtrise	Niveau	2	360	370	1	1	0
Assistant de direction	Agent de maîtrise	Niveau	2	360	370	3	3	0
Assistant en formalités	Agent de maîtrise	Niveau	2	360	370	23	23	0
Attaché administratif	Agent de maîtrise	Niveau	2	360	370	3	3	0
Chargé d'études	Agent de maîtrise	Niveau	2	360	370	2	2	0
Comptable	Agent de maîtrise	Niveau	2	360	370	1	1	0
Conseiller clientèle	Agent de maîtrise	Niveau	2	360	370	6	0	6
Conseiller	Agent de maîtrise	Niveau	2	360	370	69	34	35
Intendant	Agent de maîtrise	Niveau	2	360	370	0	0	0
Secrétaire	Agent de maîtrise	Niveau	2	360	370	0	0	0
Assistant en formalités	Agent de maîtrise	Niveau	1	330	340	14	14	0
Attaché administratif	Agent de maîtrise	Niveau	1	330	340	2	2	0
Conseiller	Agent de maîtrise	Niveau	1	330	340	10	10	0
Assistant en formalités	Technicien	Niveau	3	340	350	5	5	0
Conseiller	Technicien	Niveau	3	340	350	2	1	1
Animateur en centre de ressources multimédia	Technicien	Niveau	2	310	320	1	1	0
Assistant administratif	Technicien	Niveau	2	310	320	2	2	0
Assistant de direction	Technicien	Niveau	2	310	320	0	0	0
Chargé RH	Technicien	Niveau	2	310	320	0	0	0
Secrétaire	Technicien	Niveau	2	310	320	0	0	0
Assistant administratif	Technicien	Niveau	1	308	308	1	1	0
Animateur en centre de ressources multimédia	Technicien	Niveau	1	308	308	1	1	0
Assistant éducatif	Technicien	Niveau	1	308	308	2	2	0
Assistant administratif	Employé	Niveau	3	310	310	0	0	0
Chargé d'accueil	Employé	Niveau	3	310	310	0	0	0
Concierge	Employé	Niveau	3	310	310	0	0	0
Agent de service	Employé	Niveau	2	308	308	0	0	0
Agent technique d'entretien	Employé	Niveau	2	308	308	0	0	0
TOTAL GENERAL						444	384	60



Le Président,
Vincent GAUD

CDI

EMPLOI TYPE	Niveau	Rang ou Niveau	Indice d'entrée stagiaire	Indice d'entrée titulaire	Nombre de postes
Chargé de communication	Cadre	Niveau 2	440	450	1
Chargé de développement économique	Cadre	Niveau 1	380	390	1
Assistant en formalités	Maîtrise	Niveau 2	360	370	1
Conseiller	Maîtrise	Niveau 2	360	370	1
TOTAL GENERAL					4

CDD de + 18 mois

EMPLOI TYPE	Niveau	Rang ou Niveau	Indice d'entrée stagiaire	Indice d'entrée titulaire	Nombre de postes
Chargé de développement économique	Cadre	Niveau 2	440	450	1
Chargé de développement économique	Cadre	Niveau 1	380	390	1
Conseiller	Cadre	Niveau 1	380	390	1
Chargé RH	Cadre	Niveau 2	440	450	1
Chargé de communication	Cadre	Niveau 2	380	390	1
TOTAL GENERAL					5



Le Président,
Vincent GAUD



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Assemblée Générale du 27 juin 2024

DELIBERATION N°5 : GRILLE REDEVANCES ET PRESTATIONS – MISE A JOUR 2024

En présence des élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes (feuille de présence jointe).

L'Assemblée Générale,

- ✓ Après avoir pris connaissance de la mise à jour de la grille des redevances et prestations 2024,
- ✓ Après avoir pris connaissance du rapport de la Commission des Finances et de son avis favorable,

Approuve

La mise à jour de la grille des redevances et prestations 2024.

Fait les jour et an que dessus

VOTANTS : 59
VOIX POUR : 59
VOIX CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Vincent GAUD



Président de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes

Dominique DIAT

Secrétaire



En présence des élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes (feuille de présence jointe).

« **Conformément** à l'article 33 du Règlement intérieur de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu le Code de l'Artisanat et vu le code général de la propriété publique, notamment son article L 2141-1,

Vu le rapport du CGEFI préconisant l'ajustement du patrimoine immobilier du réseau des CMA,

Vu le transfert de l'agence de Montbrison sur un autre site, en tant que locataire,

Vu la désaffectation subséquente, des locaux sis 2 place des Comtes du Forez à Montbrison (Loire)

Vu le Règlement intérieur de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu les décisions du Bureau de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes en date du 12 septembre 2023 et du 03 avril 2024,

Vu le Président et le Secrétaire Général entendus,

Les membres de l'Assemblée Générale, réunis le 27 juin 2024 décident :

Article 1^{er} :

de prendre acte que les locaux sis 2 place des Comtes du Forez à MONTBRISON (Loire), ne seront plus affectés au domaine Public de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes à compter du transfert de propriété desdits locaux de Montbrison prévu à la date de signature de l'acte de vente notarié par les parties.

Article 2 :

de prononcer le déclassement desdits locaux du domaine public de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes dans son domaine privé pour le faire ensuite entrer dans le patrimoine de la Société Civile Immobilière 2JP, à compter du transfert effectif desdits locaux par voie de cession, pour un montant de 55 000 € nets vendeur.



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Assemblée Générale du 27 juin 2024

DELIBERATION N°6 :

Déclassement du Domaine public
de l'Agence CMA de Montbrison

Article 3 :

D'autoriser le Président de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes à déléguer sa signature au Président de la CMA de niveau départemental de la Loire pour mener toute démarche, procéder à toutes formalités, signer tout acte ou document nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Celle-ci peut faire l'objet d'un recours dans les deux mois devant le Tribunal Administratif ».

Fait les jour et an que dessus

VOTANTS : 59
VOIX POUR : 59
VOIX CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Vincent GAUD

Président de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes



Dominique DIAT

Secrétaire



	NOM Prénom		Visio	Motif excuses
<u>CMA de l'Ain :</u>	DONETTI Eric	Excusé		Raisons professionnelles
	FELIX Christophe	Présent		
	GAUD Vincent	Présent		
	GIROD Pierre	Présent		
	GRAND GNIEWEK Amarande	Présente		
	LE ROUEIL Anne-Marie	Excusée		Raisons professionnelles
	LODA Jean-Claude	Excusé		Raisons personnelles
	PONSART Stéphanie	Présente		
<u>CMA de l'Allier :</u>	BELLOSTA Bruno	Excusé		Raisons professionnelles
	BOURGEOIS Jean-François	Présent		
	DIAT Dominique	Présente		
	GUERS Pascal	Excusé		Raisons professionnelles
	GUICHENEY Erwan	Excusé		Raisons professionnelles
	LOPEZ Bernard	Présent		
	PARIS Thierry	Excusé		Raisons personnelles
	VEZZOSI Philippe	Présent		
<u>CMA de l'Ardèche :</u>	DUVERNAY Jean-Christophe	ABSENT		
	GAUTHIER Benoît	Excusé		Raisons professionnelles
	JACQUET Laura	Excusée		Raisons professionnelles
	LAFFONT Raymond	Présent	V	
	LE DUFF Jérôme	Présent		
	LIOTARD Jean-Pierre	Excusé		Raisons professionnelles
	MUNOZ Fabienne	Présente		
	VEZIRIAN-CARIANT Lynda	Présent	V	
<u>CMA du Cantal :</u>	BESSE Audrey	Présente		
	GIMMIG Muriel	Présente		
	GOUZE Dominique	Présent		
	LAYBROS Amélie	Présente		
	MAGOT Pierre	Excusé		Raisons professionnelles
	NIGOU Thierry	Excusé		Raisons professionnelles
	PERBET Thierry	Présent		
	ROLLIER Stéphanie	Excusée		Raisons professionnelles



NOM Prénom		Visio	Motif excuses ou info supp.
CMA de la Drôme :	BELMONTE Nathalie	Présente	
	BENOIT Patrice	Présent	V
	CHAZALLET Rémy	ABSENT	
	DESMARQUOY Samuel	Présent	
	FAVIEZ Françoise	Excusée	Raisons professionnelles
	LATTARD Christelle	Présente	V
	PADILLA-QUINTANA Eric	ABSENT	
	REGNIER Frédéric	Présent	
CMA de l'Isère :	BARBAGALLO Enzo	Excusé	Raisons professionnelles
	BERENGUEL Martine	Excusée	Raisons personnelles
	CHEMIN Patricia	Présente	
	DELAS Valérie	Présente	
	OCCELLI Michaël	Présent	
	PATRONCINI Pierre	Excusé	Raisons professionnelles
	ROSTAING Christian	Présent	
	VINCENT Faustine	Présente	
CMA de la Loire :	ALLIBERT Bruno	Présent	
	BARSOTTI Jean-Marc	ABSENT	
	CALAMAND Pascal	Excusé	Raisons personnelles
	DESSAILLY Adrien	ABSENT	
	DORLEANS Stéphanie	Présente	
	SAADA Nadia	Présente	
	VEYRET Géraldine	Présente	
	YERETZIAN David	Présent	
CMA de la Haute-Loire :	ALLIROL Marc	ABSENT	
	CHAPUIS Jean-Luc	Présent	V
	ELSENER Anne	Présente	
	ROME Jacky	Présent	
	SABOT Yann	Excusé	Raisons professionnelles
	SAUVANT Christine	Excusée	Raisons professionnelles
	THIOULOUSE Serge	Excusé	Raisons professionnelles
	VIDAL Serge	Présent	



	NOM Prénom	Visio	Motif excuses ou info supp.
CMA du Puy-de-Dôme :	BLANCHON Alexandra	Excusée	Raisons professionnelles
	BORDET Xavier	ABSENT	
	CERDENO François	Présent	
	DELEPINE Grégory	Excusé	Raisons professionnelles
	GRUDET Denis	Excusé	Raisons professionnelles
	HELBERT Jean-Luc	Présent	
	OLEKSIK Bernadette	Présente	
	VAUXION Pascal	Présent	V
CMA du Rhône :	BERLIET Isabelle	ABSENTE	
	BERNOLLIN Christophe	Présent	
	JANIN André	Excusé	Raisons professionnelles
	JOUVANCEAU Pascale	Présente	V
	LATAPIE Didier	Présent	
	LIOU Thierry	Présent	V
	PEYREFITTE Carole	Excusée	Raisons professionnelles
	ROUBI Yves	Excusé	Raisons professionnelles
CMA de la Savoie :	GIMENEZ Cosette	Présente	
	GUILLAUD Isabelle	Présente	
	JAY Alexandra	Présente	
	LAINÉ Marion	Excusée	Raisons professionnelles
	LEGER Eric	Présent	
	MARCHAL Nicolas	Présent	
	MARMET Olivier	Présent	V
	SALOMON Jean-Marc	Présent	
CMA de la Haute-Savoie :	CHAMBAT Jean-Pierre	ABSENT	
	DECAESTEKER Brigitte	Présente	
	DUVIN Hervé	Présent	
	FAVRET Catherine	Présente	
	FILLIARD Emmanuelle	Présente	
	FLANQUART Pierre-Etienne	Présent	
	SABY Pascal	Présent	
	TAVERNIER Olivier	Présent	
TOTAL = 59 Présents (dont 9 en Visio conférence) sur 96			

Le Président constate que le quorum est atteint par **59 présents sur 96** ; il indique que l'Assemblée Générale peut ainsi valablement délibérer.



Certifié conforme à l'original, le Président de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes, Vincent GAUD



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Courrier arrivé le

- 2 OCT. 2024

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Auvergne-Rhône-Alpes

La Préfète

Le

26 SEP. 2024

Monsieur le président,

Par courrier du 2 juillet 2024, vous m'avez transmis pour approbation, la délibération du 27 juin 2024 adoptée par l'assemblée générale de la chambre des métiers et de l'artisanat de région Auvergne-Rhône-Alpes relative à la mise à jour de la grille des emplois de la chambre.

Après examen, je vous informe que cette décision accueille mon approbation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Fabienne BUCCIO

Monsieur Vincent GAUD
Président de la Chambre des métiers et de
l'artisanat de la région AURA
10, rue Paul Montrochet
69002 LYON